



COMMUNE de
CHARLY-SUR-MARNE (02310)
Tél : 03 59 28 97 34

COMMUNE DE CHARLY SUR MARNE

AVIS

D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sur le projet de déclassement d'une emprise du domaine public routier de la commune de Charly-sur-Marne Hameau de Porteron rue des Chaillots en vue d'une cession

Par arrêté n° 74 en date du 19 septembre 2025 la Commune de Charly-sur-Marne a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de déclassement d'une emprise du domaine public routier de la commune de Charly-sur-Marne Hameau de Porteron rue des Chaillots en vue d'une cession, délibération du Conseil Municipal de Charly-sur-Marne le 30 juin 2025.

A cet effet Monsieur PERICART Jean-Pierre, retraité, ancien adjoint au Maire de la commune de Pavant, a été désigné comme commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de Charly-sur-Marne pendant la durée de l'enquête, du 04 octobre 2025 au 18 octobre 2025 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. **L'enquête publique sera close le samedi 18 octobre 2025 à 12H00.**

Le public pourra consulter le dossier à la mairie de Charly-sur-Marne les mardis, mercredis et jeudis de 9h00 à 11h00, ainsi que lors des permanences du Commissaire Enquêteur les samedis 4 et 18 octobre de 9h00 à 11h00. Le dossier est également accessible en ligne sur le site : www.charly-sur-marne.fr

Il pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Charly-sur-Marne. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées par voie électronique à l'adresse suivante : enquetepublique@charly-sur-marne.fr. Elles seront consultables et communicables aux frais de la personne qui en a fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Toute personne pourra sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Charly-sur-Marne dès la publication du présent arrêté.

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- le **samedi 4 octobre 2025 de 9h00 à 11h00**
- le **samedi 18 octobre 2025 de 9h00 à 11h00**

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie de Charly-sur-Marne aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le site internet de la Commune de Charly-sur-Marne.

Au terme de l'enquête publique, le projet de déclassement d'une emprise du domaine public routier de la commune de Charly-sur-Marne Hameau de Porteron rue des Chaillots en vue d'une cession, éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur sera approuvé par délibération du Conseil Municipal de Charly-sur-Marne.

L'autorité compétente en charge de ce dossier auprès de qui des informations peuvent être demandées est la Commune de Charly-sur-Marne.

Le Maire de la commune de Charly-sur-Marne.

